



La Ville vous informe

PRINTEMPS RIME AVEC ENVIRONNEMENT

Avec le retour du printemps arrive le grand ménage. Et qui dit ménage dit débarras. Pour vous faciliter la tâche, nous avons préparé un numéro spécial sur l'environnement. Des nouveautés, des rappels, des annonces : la plupart des textes vous informent sur l'ensemble des activités qui, au quotidien, font une différence sur la qualité de notre environnement. Nous espérons que ce numéro de *La ville vous informe* vous sera utile.

NOUVELLE POLITIQUE DE L'ARBRE

Le 16 avril dernier, la Ville dévoilait sa toute nouvelle politique de l'arbre. Cette politique répond aux préoccupations croissantes des citoyens en ce qui concerne les arbres présents sur le territoire. Elle vise à mettre en œuvre ou à consolider des mesures de protection et de perpétuation du patrimoine arboricole matanais. Vous pouvez consulter la politique de l'arbre sur le site de la Ville www.ville.matane.qc.ca ou sur le microsite www.environnementmatane.ca. Un dépliant en résumant l'essentiel sera aussi distribué sur tout le territoire de la ville dans le publi-sac de cette semaine.



MICROSITE WEB SUR L'ENVIRONNEMENT

Au cours des derniers mois, la *Ville de Matane* a conçu, en collaboration avec la firme *Kaléidos Multimédia*, un microsite dédié à l'environnement maintenant à la disposition de ses citoyens.

Vous trouverez au www.environnementmatane.ca toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le recyclage, la protection des eaux, le site d'enfouissement, le compostage domestique, les endroits où vous pouvez donner une seconde vie à vos articles, et plus encore. Nous vous invitons à le consulter souvent.

UN GESTE DE LA VILLE POUR L'ENVIRONNEMENT

Toujours dans l'esprit de respecter l'environnement, la *Ville de Matane* a fait l'acquisition d'un véhicule hybride. La *Prius (Toyota)* peut fonctionner à l'électricité seulement, à l'essence seulement ou en mode combiné continuellement. De plus, elle produit jusqu'à 70 % moins d'émissions. Pour la Ville de Matane, l'utilisation d'un tel modèle représente une diminution des coûts pour faire le plein tout en réduisant l'émission de gaz à effets de serre. Vous pourrez facilement reconnaître la voiture, fièrement identifiée aux couleurs de la *Ville de Matane* et arborant l'adresse du nouveau microsite : www.environnementmatane.ca.



ICI ON RECYCLE!

L'hôtel de Ville a récemment reçu la certification **ICI ON RECYCLE!**, niveau 2 - mise en œuvre, de **RECYC-QUÉBEC**, qui vise à reconnaître les établissements qui ont mis en place des mesures de réduction, de réemploi, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles dans une perspective de conservation des ressources. La Ville remercie tous ses employés, sans qui un tel objectif n'aurait pu être atteint, et lance un défi aux entreprises et à leurs employés : adoptez, vous aussi, des habitudes de réduction, de réemploi et de recyclage. C'est un choix gagnant pour l'environnement et vous ferez des économies.

PROGRAMME RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT

Hydro-Québec vient de lancer le programme *Recyc-Frigo ENVIRONNEMENT* qui vise la récupération et le recyclage de réfrigérateurs et congélateurs énergivores de plus de 10 ans. Les appareils doivent être fonctionnels et branchés,

avoir un volume de 10 à 25 pieds cubes et être accessibles et mobiles. Un montant de 60 \$ est offert aux citoyens pour chaque appareil récupéré, pour un maximum de 2 appareils par ménage. *Hydro-Québec* se charge de la collecte, du transport, de la récupération, du recyclage des matériaux et des fréons qui sont nocifs pour la couche d'ozone. Pour profiter de ce programme, veuillez téléphoner au 1-877-493-7446.

JOUR DE LA TERRE



Le *Jour de la Terre*, ce devrait être tous les jours. Mais comme il faut bien une date, ce sera le 22 avril! Profitez-en pour poser une nouvelle action bénéfique à l'environnement : apportez votre tasse réutilisable au bureau, préparez-vous un lunch zéro déchet, procurez-vous des brise-jets ou des réducteurs de débit pour vos évier, déposez un coupe-volume dans le réservoir de la toilette, demandez à votre patron d'acheter des corbeilles de récupération. Prenez une résolution environnementale : planter un arbre, commencer à faire du compostage ou autre et tenez-la. Rappelez-vous que chaque geste compte!

Le 23 avril prochain, la bibliothèque soulignera la *Journée mondiale du livre* et du droit d'auteur. Pour marquer d'un geste concret sa volonté de participer à la protection de l'environnement, les employés remettront un sac réutilisable.

UNE TOUCHE ÉCOLO POUR LA JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Durant les heures d'ouverture, toute personne qui utilisera les services de la bibliothèque, prêt de livres, de vidéocassettes, de CD ou de DVD ou qui passera tout simplement pour lire sur place ou naviguer sur Internet, recevra un sac, gracieuseté du réseau des bibliothèques publiques du Québec.



Si on vous oublie lors de ces cueillettes, communiquez au 562-5116, poste 101 et on s'occupera d'envoyer un véhicule.

De plus, des activités auront lieu en soirée :

- À 19 h Tirage des prix de la promotion «Donnez du volume à votre esprit»
- À 19 h 30 Occasion d'échange avec des auteurs d'ici sur le thème : De l'écriture à l'édition. Soulignons la présence de *Gérald Tremblay*, *Louis Blanchette*, *Jeanne Côté* et d'autres encore. L'activité est gratuite.

Enfin, des livres d'auteurs de chez nous seront exposés, de même que les livres de la bibliothèque portant sur l'environnement.

COLLECTE DE GROS REBUTS

La collecte printanière des gros rebuts de toutes espèces aura lieu du 5 au 15 mai inclusivement. Ces opérations se feront en cinq parties distinctes pour autant de secteurs :

1. Secteur Petit-Matane : JEUDI 1^{er} MAI
2. Quartier Saint-Rédempteur : LUNDI 5 MAI
3. Secteur Saint-Luc-de-Matane : JEUDI 8 MAI
4. Quartiers Bon-Pasteur (incluant Matane-sur-Mer) et Saint-Jérôme (centre-ville) : LUNDI 12 MAI
5. Secteur Saint-Jérôme-de-Matane : MERCREDI 15 MAI

Le conseil municipal a confié cette opération de ramassage à l'entreprise privée *Bouffard Sanitaire inc.*

- On demande donc aux citoyens de :
- placer leurs gros rebuts ou déchets volumineux près de la rue le plus tôt possible le matin, car le ramassage débutera à 7 h;
 - ne pas déposer leurs rebuts près de la rue avant la soirée précédant le ramassage;
 - de trier leurs rebuts recyclables (carton, métal, plastique, verre) et de les mettre dans une pile distincte en bordure de la voie publique, et ce, afin de favoriser la récupération.

- À noter que :
- les matériaux de démolition, les pneus, les huiles usées et les bacs de vidanges réguliers ne sont pas admis;
 - Les résidus verts (gazon, branches, feuilles mortes) ne sont pas acceptés dans cette opération. Une collecte spéciale de résidus verts aura lieu. Surveillez les journaux.

Si on vous oublie lors de ces cueillettes, communiquez au 562-5116, poste 101 et on s'occupera d'envoyer un véhicule.

RETOUR DE LA FÊTE DES VOISINS POURQUOI PAS UNE FÊTE ÉCOLO?



Le 7 juin prochain aura lieu la 2^e édition matanaise de la *Fête des Voisins*, une activité de la Semaine des municipalités.

Toute personne qui souhaite organiser une activité dans son quartier à cette occasion peut contacter *Johanne Pelletier*, responsable des communications, au 562-2333.

Et pourquoi ne pas accorder une attention toute spéciale à l'environnement? Discutez entre voisins de vos actions concrètes pour recycler, organisez un marché aux puces ou un marché d'échanges de produits pour favoriser le réemploi, bref... communiquez la passion de l'écologie.



CIRCULATION DE VÉHICULES MOTORISÉS EN BORDURE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Le *Service de la gestion du territoire* rappelle qu'il est interdit de circuler en véhicule motorisé (motos, VTT ou autres) sur les plages situées en bordure du fleuve Saint-Laurent. Le gouvernement du Québec a d'ailleurs adopté un règlement à cet effet, le *Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles*. Ce règlement découle de la Loi sur la qualité de l'environnement.



L'article 4 du règlement indique que la circulation de véhicules motorisés, autres que les motoneiges, est interdite sur les plages, sur les cordons littoraux, dans les marais et dans les marécages situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent.

La *Ville de Matane* demande la collaboration de tous afin de préserver les milieux fragiles que sont les plages. Il en va également de la sécurité des personnes qui fréquentent les plages qui bordent le fleuve Saint-Laurent.

COQ-À-L'ÂNE NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Monsieur *Guy A. Gauthier*, conseiller du district # 8, a été nommé maire suppléant pour la période du 8 avril au 4 août 2008. Ainsi, si madame *Linda*

Cormier est dans l'impossibilité de remplir les devoirs de sa charge, *Monsieur Gauthier* agira à titre de maire. Nous profitons de l'occasion pour remercier monsieur *Victor Truchon* qui agissait à titre de suppléant depuis décembre dernier.



DÉNEIGEMENT DES RUES : CHAPEAU À LA VOIRIE!

On se souviendra longtemps de Pâques 2008 comme celui de l'année où il est tombé 71 cm de neige d'un seul coup. Certains citoyens ont eu la gentillesse de nous mentionner leur satisfaction devant l'efficacité du déneigement. Voici ce que nous a écrit l'un d'eux, monsieur *Alain C. Veillette* :

« Il y a une semaine à peine, nous étions littéralement ensevelis par une tempête d'une rare intensité. Aujourd'hui, en face de mon bureau, des employés municipaux sont occupés à remplir des nids de poule. En une semaine, nous sommes passés d'un extrême à l'autre, mais toujours avec la même efficacité de la part de vos services.

L'équipe de déneigement fait un travail remarquable cet hiver. Franchement, je suis impressionné par l'organisation et la qualité du travail. [...] Il m'apparaît important de souligner ces efforts et de prendre le temps de faire connaître mon appréciation. »

Nous remercions en retour tous ceux qui ont pris le temps de souligner leur satisfaction.

CAMPAGNE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Encore une fois, la *Ville de Matane* unit ses efforts à ceux de *Sûreté du Québec*, de même que la *MRC de Matane*, qui joint les rangs cette année, pour sensibiliser la population à l'importance de la sécurité routière. Sous le thème « *Dans la MRC de Matane, on lève le pied* », les principales activités se dérouleront entre le 15 avril et le 15 mai. Une présence policière accrue et la vigilance des automobilistes devraient contribuer au succès de cette campagne.

JEUNESSE CANADA MONDE DE RETOUR

Encore cette année, JCM visite Matane. Pour offrir un projet de travail ou devenir famille d'accueil, contactez *Marc-André Beauchesne* au 418 556-9206.